



L'agenda caché en vue de la nouvelle provocation dans le détroit de Kertch

Par [Peter Korzun](#)

Mondialisation.ca, 11 décembre 2018

[Strategic Culture](#) 25 novembre 2018

Région : [Russie et CEI](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [UKRAINE](#)

Le 25 novembre, trois navires militaires ukrainiens ont traversé de manière non autorisée les eaux territoriales russes. La gendarmerie maritime russe a pris des mesures pour les forcer à se conformer au règlement. Ce qu'ils ont refusé de faire. Il ne fait aucun doute que Kiev a délibérément envoyé ces navires pour provoquer la Russie. Tous les vaisseaux passant par cette voie navigable doivent contacter les autorités du port marin de Kertch, signaler leurs routes et destinations et recevoir la permission de naviguer. C'est une démarche très simple, mais le groupe de vaisseaux ukrainiens n'a pas informé la Russie de ses plans. Ils ont fait la sourde oreille aux injonctions d'arrêter leurs manœuvres dangereuses.



Les vaisseaux ukrainiens ont ignoré avec insolence les demandes de quitter les eaux territoriales russes.

Kiev s'est empressée d'accuser Moscou «d'agression militaire». L'incident a immédiatement fait les grands titres, et les dirigeants occidentaux ont pris la parole pour défendre l'Ukraine sans même offrir de détails sur ce qu'il s'est passé exactement ou ce qui a déclenché ce dangereux concours de circonstances. Le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg n'a pas perdu une minute pour exprimer le «plein appui du bloc pour l'intégrité et la souveraineté territoriale de l'Ukraine, incluant la totalité de ses droits de navigation dans ses eaux territoriales, conformément à la loi». Le Canada, la Pologne, le Danemark ainsi que d'autres pays ont rapidement joint leur voix au chœur antirusse. Cela allait dans le sens de leur intérêt propre d'écartier autant les détails que toute tentative d'obtenir un aperçu des

causes réelles de cet incident en particulier ou de la situation dans la mer d'Azov en général.

Le 26 novembre, le président Ukrainien Petro Porochenko a signé une motion imposant la loi martiale. Une fois approuvée par le Parlement, cette dernière sera en vigueur pendant au moins un mois. Après cette période, elle pourra être prolongée. En 2014, lorsque la Crimée a demandé via un referendum d'être intégrée à la Russie, le président ukrainien n'avait pas soulevé la question d'imposer la loi martiale. Il ne l'a pas fait non plus, en 2015, pendant la bataille de Debalsevo Bulge [à Donetsk] au cœur de la lutte dans la partie orientale du pays. Le conflit actuel des républiques auto-proclamées ne l'a jamais poussé à envisager l'état d'urgence. Cependant, il a estimé que l'incident en mer était assez grave pour justifier l'imposition de la loi martiale, cela peu de temps avant les élections présidentielles - dont les sondages indiquent son peu de chances à gagner.

Ce geste limite les libertés civiles et donne un plus grand pouvoir aux institutions étatiques durant les élections prévues pour le 31 mars 2019, si elles ne sont pas reportées. En temps de loi martiale, les élections présidentielles, parlementaires et locales ainsi que les grèves, les manifestations, les rallyes et les démonstrations de masse sont interdits. L'incident en mer pourrait ne pas être l'unique provocation prévue. La situation à la frontière des républiques autoproclamées s'est mise à se détériorer au moment même où les rapports sur l'incident en mer ont commencé à affluer. Le soir du 26 novembre, de lourds bombardements de zones résidentielles dans l'est de l'Ukraine par les forces ukrainiennes ont été reportés.

Autre motif: la provocation a été mise en scène pour accélérer la procédure d'adhésion à l'OTAN. L'accord entre la Russie et l'Ukraine de 2003, selon lequel la mer d'Azov est considérée comme des eaux domestiques appartenant aux deux pays, pourrait être annulé. L'été passé, un projet de loi pouvant révoquer ce traité a été présenté au Parlement ukrainien (Rada). L'accord interdit à tout bâtiment de guerre d'entrer dans cette mer sans le consentement des deux nations. Si cet accord est démantelé, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 prendra effet. Les eaux territoriales de la Russie et de l'Ukraine s'étendraient à 12 miles nautiques de leurs côtes respectives. L'intérieur de cette mer deviendrait des eaux internationales, ce qui permettrait aux vaisseaux de l'OTAN d'entrer dans la mer d'Azov sans restriction.

Kiev espère également une augmentation de l'aide militaire venant des pays de l'OTAN, ce qui lui permettrait de développer une flotte puissante et des défenses côtières. Elle voudrait qu'une mission d'observation internationale soit stationnée dans la mer d'Azov, probablement sous l'auspice de l'OSCE et avec la participation de forces navales au demeurant défavorables à la Russie. Une autre chose que le président ukrainien voudrait voir arriver, c'est l'annulation par le président des Etats-Unis, Trump, de sa rencontre avec le président russe Poutine lors du sommet du G20 en Argentine [ce qui a été fait].

Quel a été l'élément déclencheur des actions de Kiev? C'est le soutien de l'Occident. Le 25 octobre, le Parlement européen a adopté une résolution concernant la mer d'Azov pour exprimer son soutien à l'Ukraine. Le 19 novembre, le Haut représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité de l'UE, Federica Mogherini, a déclaré que les ministres des Affaires étrangères de l'UE avaient discuté de prendre des «mesures ciblées» pertinentes contre la Russie à cause de la situation dans la mer d'Azov. Les Etats-Unis continuent d'étendre leur assistance militaire à l'Ukraine. Ils ont déjà une installation militaire à Otchakiv. Une fois que les frégates de la classe Oliver Hazard Perry arriveront en Ukraine, des instructeurs navals américains suivront. La présence américaine et les

infrastructures militaires s'étendront graduellement. La Grande-Bretagne agit de même.

Le soutien de l'Occident encourage l'Ukraine à envenimer les tensions. La Cour constitutionnelle d'Ukraine vient d'approuver un amendement proclamant l'adhésion à l'OTAN et à l'UE comme objectif officiel de la politique étrangère. Si le Parlement approuve cet amendement, les Accords de Minsk deviendraient alors nuls et non avenus, parce que la Russie a initialement accepté de s'y conformer à condition que l'Ukraine demeure un Etat neutre.

Personne n'a besoin d'un tel accroissement des tensions dans une région avec une forte navigation. Toutes les nations maritimes veulent disposer de voies de navigation libres et protégées par la loi. Plus le soutien politique et militaire apporté à Kiev augmente, plus les chances qu'une étincelle mette le feu à la région de la mer d'Azov sont grandes. La responsabilité repose sur ceux qui incitent Kiev à attiser les tensions en vue de poursuivre leurs objectifs politiques.

Peter Korzun

Source: [Ukraine Stages New Provocation in Kerch Strait: Pursuing Hidden Agenda](#), Strategic Culture, le 25 novembre 2018

Traduction [Horizons et débats](#)

La source originale de cet article est [Strategic Culture](#)
Copyright © [Peter Korzun](#), [Strategic Culture](#), 2018

Articles Par : [Peter Korzun](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca